

Omar Hafez

De: Beaulieu, Marie-Ève
Envoyé: 24 juillet 2024 14:47
À: Bisson, Christian
Objet: Lignes de presse_avenant_3 (002).docx
Pièces jointes: Lignes de presse_avenant_3 (002).docx

Bonjour Christian,

SVP partager avec le cabinet. L'avenant (discuté avec le cabinet précédemment) est évalué à 39,1 M\$ et sera publié au SEAO à compter de lundi prochain, le 29 juillet.

Merci!

Lignes de presse – Avenant 3 contrat de l'Alliance

Juillet 2024

- Dans le contexte de rareté de main-d'œuvre, la Société assure un suivi rigoureux du recours aux ressources externes en technologies de l'information.
- Le recours à l'externe s'effectue dans le respect des règles établies et fait partie de la stratégie de la Société afin d'assurer la continuité de ses services ainsi que l'évolution de ses besoins d'affaires.
- La Société a recours à l'externe notamment pour :
 - Assurer le développement de nouvelles compétences et combler ses besoins;
 - Couvrir des besoins ponctuels d'expertise de toute nature;
 - Réaliser des activités pour lesquelles la Société n'a pas l'expertise nécessaire;
 - Procéder au remplacement du personnel interne assigné temporairement à des projets.
- Dans le cadre du contrat conclu en 2017 entre la Société et l'Alliance LGS/IBM – SAP pour réaliser le programme de transformation, un troisième avenant, évalué à 39,1 M\$, est nécessaire pour :
 - Répondre aux besoins en termes de licences jusqu'en 2027 au montant de 12M\$
 - Répondre au besoin de services professionnels et TI avec expertise SAP. À cet effet, deux appels d'offres sont en cours et visent à assurer la disponibilité de l'expertise pour permettre la continuité des affaires et offrir les services à la clientèle tant en ligne qu'en point de services. Cet avenant permettra de prévoir une période de chevauchement et de transfert de dossiers entre l'Alliance et les nouveaux partenaires dont l'arrivée est prévue à la fin de l'automne 2024
 - Poursuivre les activités stratégiques, opérationnelles et d'exploitation avec des services professionnels tels que prévu dans la stratégie de recours à l'externe de la Société ciblé à 30 %
 - Assurer la montée en compétence des nouveaux équipiers internes dans le domaine des services numériques.

RÉSUMÉ DE L'ENJEU

Contrat et avenants avec l'Alliance LGS/IBM – SAP

- En 2017, la Société a conclu un contrat d'une durée de 10 ans de 458,4 M\$ avec l'Alliance LGS/IBM – SAP pour réaliser son programme de transformation.
 - Ce contrat couvrait :
 - L'acquisition et les droits de licences d'une suite de logiciels intégrés
 - L'acquisition et la maintenance des infrastructures matérielles et logicielles,
 - Les services professionnels pour la mise en œuvre et l'exploitation de la solution CASA.
- En septembre 2022, un avenant de 45,7 M\$ a été conclu pour couvrir le coût d'ajout de portée au projet et la replanification du déploiement de la livraison 2 principalement pour :
 - Renouveler et intégrer les systèmes d'information de Contrôle routier Québec ainsi que certains volets de la gestion des ressources humaines à la solution CASA.
- En juillet 2023, un deuxième avenant, d'une valeur de 68,9 M\$, a été conclu afin de :
 - Mitiger les risques reliés à la rareté de main-d'œuvre ;
 - Assurer la disponibilité des expertises nécessaires à la stabilisation de la solution, à la résolution des incidents et à son amélioration afin de prendre en compte de nouveaux besoins d'affaires (ex. : dossier genre X, perception de la taxe sur l'immatriculation pour la Communauté métropolitaine de Montréal) ;
 - Répondre aux préoccupations soulevées par PWC lors de son audit du projet concernant le retrait prématuré des ressources (point 7) et la capacité de la Société de prendre en charge la solution (point 2) ;
 - Bonifier le module permettant de gérer le Régime d'immatriculation international (IRP) ;
 - Acquérir des licences supplémentaires et renouveler des abonnements afin que tous les employés puissent accéder au logiciels requis dans l'exercice de leurs fonctions.
- Un troisième avenant, évalué à 39,1 M\$, est nécessaire pour :
 - Répondre aux besoins en termes de licences jusqu'en 2027 au montant de 12M\$
 - Répondre au besoin de services professionnels et TI avec expertise SAP. À cet effet, deux appels d'offres sont en cours et visent à assurer

la disponibilité de l'expertise pour permettre la continuité des affaires et offrir les services à la clientèle tant en ligne qu'en point de services. Cet avenant permettra de prévoir une période de chevauchement et de transfert de dossiers entre l'Alliance et les nouveaux partenaires dont l'arrivée est prévue à la fin de l'automne 2024

- Poursuivre les activités stratégiques, opérationnelles et d'exploitation avec des services professionnels tels que prévu dans la stratégie de recours à l'externe de la Société ciblé à 30 %
- Assurer la montée en compétence des nouveaux équipiers internes dans le domaine des services numériques.

Stratégie contractuelle

- Conformément aux règles contractuelles, le troisième avenant, évalué à 39,1 M\$, sera publié au SEAO à compter du 29 juillet 2024.
- La VPEN fait actuellement affaire avec une diversité de fournisseurs pour son recours à l'externe, dont l'Alliance LGS/IBM-SAP.
- En 2017, la Société a conclu un contrat d'une durée de 10 ans de 458,4 M\$ avec l'Alliance LGS/IBM – SAP pour la réalisation de son programme de transformation. Ce contrat couvrait l'acquisition et les droits de licences d'une suite de progiciels intégrés, l'acquisition et la maintenance des infrastructures matérielles et logicielles et les services professionnels pour la mise en œuvre et l'exploitation de la solution CASA.
- En 2023, afin d'assurer la continuité de ses services et de réaliser de nouveaux besoins d'amélioration de la solution CASA, essentiels pour rencontrer ses obligations pendant son processus de dotation, la VPEN a dû avoir recours à des ressources externes supplémentaires.
- Conformément à sa stratégie pour assurer la continuité de ses services ainsi que l'évolution des besoins d'affaires de la Société, la VPEN a publié 2 nouveaux appels d'offres pour des services professionnels dans les solutions numériques SAP. Le processus d'adjudication est prévu au courant de l'automne.